

Image not found or type unknown



Je ne peux plus payer mon credit a la consommation

Par **nguila moto**, le **09/10/2012** à **00:40**

Bonjour,rrnrnJe ne suis plus capable de payer mon crédit a la consommation car j'ai une suspension de mon contrat de travail par conséquent plus de traitement mensuel, qu'est ce que je risque ??!!

Par **pat76**, le **09/10/2012** à **17:44**

BonjourrrnrnVotre contrat de travail est suspendu pour quel raison?rrnrnAvec votre contrat de crédit à la consommation il vous a été certainement proposée une assurance à laquelle vous avez adhéree.rnrnVous avez lu les conditions générales de l'assurance afin de savoir si en cas de perte d'emploi, l'assureur ne substituera pas à vous pour payer les mensualités?